

LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE : SES AVANTAGES

6

AVANTAGES



Formation accessible à partir de 15 ans avec un passage d'examen dès 17 ans.

Elle augmente vos chances de réussite à l'examen.
77% contre 54% en filière classique.

La conduite accompagnée peut vous permettre de réduire le coût de votre formation.

La conduite accompagnée réduit les risques d'accidents.

La conduite accompagnée peut réduire le prix de votre assurance auto.

La conduite accompagnée vous permet de réduire la période probatoire du permis de 3 ans à 2 ans.